



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Régimes spéciaux étudiants

Question écrite n° 17889

Texte de la question

M. Charles Sizenstuhl interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet des régimes spéciaux étudiants. M. le député souhaiterait connaître le nombre d'établissements qui ont accordé des régimes spéciaux étudiants. Il souhaiterait également savoir combien d'étudiants bénéficient de ce système pour l'année scolaire en cours et combien d'étudiants ont vu leur demande rejetée par les établissements. Il semblerait que pour les étudiants bénéficiant du système « ajourné autorisé à continuer » (AJAC), inscrits sur deux années de licences, certains d'entre eux connaissent des difficultés pour faire valider leur régime spécial étudiant auprès de leurs établissements. Aussi, il souhaite savoir comment le ministère accompagne les étudiants qui rencontrent des difficultés pour valider leur régime spécial.

Données clés

Auteur : [M. Charles Sizenstuhl](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17889

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3979

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)